

Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2019

Préavis N°05/2020

I. Généralités

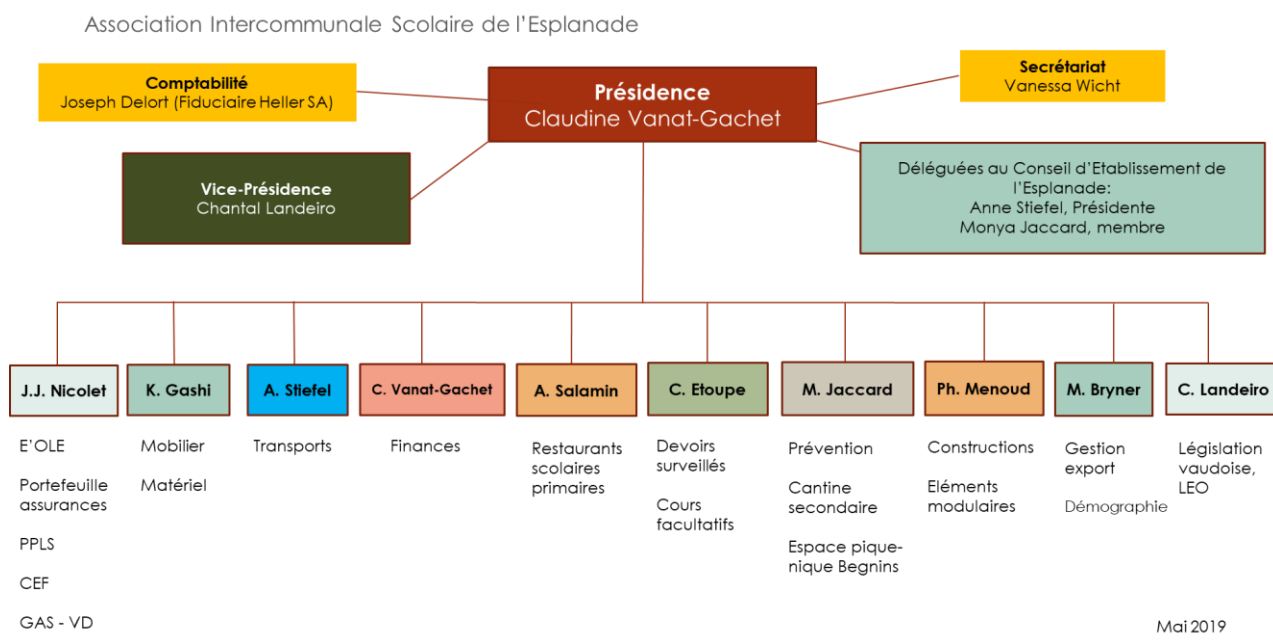
Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 41 du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2019.

Le CoDir s'est réuni à 19 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

Composition du CoDir au 31 décembre 2019 :



Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2019 : 9 collaborateurs dont une secrétaire et 8 employés durant la pause de midi pour le secondaire.

Nous pouvons compter sur trois remplaçantes disponibles sur appel au restaurant scolaire de Begnins secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à Monsieur Joseph Delort de la fiduciaire Heller SA sise à Nyon.

Population scolaire :

Au 31 décembre 2019, le Comité de Direction était au service de 1225 élèves contre 1200 au 1^{er} janvier 2019.

Quelques chiffres :

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2019 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	97	71	168
Begnins	169	65	234
Burtigny	35	14	49
Coinsins	41	22	63
Duillier	94	33	127
Le Vaud	111	84	195
Longirod	36	15	51
Marchissy	40	20	60
Saint-George	95	39	134
Vich	106	30	136
Dérogations	6	2	8
TOTAL	830	395	
TOTAL			1225

Préavis du Comité de Direction :

Au cours de l'année 2019, l'autorité exécutive a présenté 7 préavis au Conseil intercommunal lors des trois séances suivantes :

Séance du 30 avril 2019 :

Préavis N°02/2019 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2018.

Préavis N°03/2019 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2018.

Préavis N°04/2019 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur l'achat de mobilier scolaire.

Préavis N°05/2019 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE Installation de 7 écrans interactifs dans le Collège de l'Esplanade pour les cours de langue.

Approbation du rapport d'activités 2018 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Conclusion de la séance du 30 avril 2019 :

- Approuvé le préavis N°02/2019 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2018.
- Approuvé le préavis N°03/2019 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2018.
- Approuvé le préavis N°04/2019 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur l'achat de mobilier scolaire.
- Approuvé le préavis N°05/2019 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE Installation de 7 écrans interactifs dans le Collège de l'Esplanade pour les cours de langue.
- Approuvé le rapport d'activités 2018 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Séance du 8 octobre 2019 :

Préavis N°06/2019 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la modification du taux d'intérêt variable sur les bâtiments primaires pour le bouclage des comptes 2019.

Préavis N°07/2019 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au budget 2020.

Conclusion de la séance du 8 octobre 2019 :

- Approuvé le préavis N°06/2019 du CoDir de l'AISE sur la modification du taux d'intérêt variable sur les bâtiments primaires pour le bouclage des comptes 2019.
- Approuvé le préavis N°07/2019 du CoDir de l'AISE sur le budget 2020.

II. MOT DE LA PRESIDENTE

Faits marquants en 2019

L'année 2019 a été marquée par de multiples séances avec les différents services cantonaux concernant la suite à donner aux nouveaux statuts de notre Association. Pour rappel, après leur acceptation par le Conseil Intercommunal de l'AISE, sept Conseils Communaux et Généraux les ont validés alors que trois les ont refusés.

A l'automne, Madame Le Préfet de Lausanne a été mandatée par le Canton pour nous apporter ses bons offices. Elle a reçu, tour à tour, chaque membre du CoDir afin de faire un premier point de situation. Dans le 1^{er} trimestre 2020, deux séances seront agendées, avec comme participants des représentants des différents services du Canton (DGEO et service juridique), ainsi que le CoDir, tous les Syndics et la Directrice de l'EPS Begnins-l'Esplanade. Ces deux séances de travail seront animées par un facilitateur. Espérons qu'à l'issue de ces rencontres, une solution pérenne et associative soit trouvée, afin de permettre à l'AISE d'avancer dans son mandat avec des statuts répondant à la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire) et de pouvoir planifier l'avenir sur les différents sites scolaires de notre arrondissement de manière pérenne et responsable.

Cette année a également été marquée par le départ de notre collègue du Comité de Direction Monsieur Serge Cerato délégué de la Commune de Coinsins au 30 avril. Celui-ci a été remplacé par Monsieur Philippe Menoud.

Un autre fait marquant, ayant des incidences non négligeables sur les finances de l'AISE, est l'arrêt du Tribunal Fédéral concernant la gratuité de l'école et des activités proposées en temps scolaire. La DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire) a rendu son rapport en été 2019 avec des directives précises pour toutes les Communes. A compter de la rentrée d'août 2019, toutes les sorties scolaires et les courses d'école sont gratuites pour les élèves. Concernant les camps et les voyages d'étude, seul un montant de CHF 80.00 par semaine ou F 16.00 par jour est facturé aux parents. Malgré le surcoût à charge des Communes, notre Association ne souhaite pour le moment pas réduire le nombre de ces activités proposées aux élèves.

Le financement des tableaux interactifs (TBI) est toujours en discussion entre le Canton et les Communes. A fin décembre 2019, le Canton n'a pas encore accepté de prendre à sa charge ce type de matériel pédagogique. Au vu des coûts très importants liés à l'installation, la maintenance et la formation des utilisateurs, l'AISE n'a pas prévu d'acquiescer des TBI supplémentaires dans les salles de classe qui n'en possèdent pas encore. Nous espérons que l'UCV (Union des Communes Vaudoises) et l'AdCV (Association de Communes Vaudoises) puissent obtenir gain de cause concernant ce dossier, encore en pleine négociation.

En conclusion, une année calme concernant notre mandat auprès des élèves, mais des plus mouvementées sur le volet politique et statutaire de notre Association. Que 2020 nous apporte un peu de sérénité et que cette année soit marquée par une volonté d'avancer ensemble entre les dix Communes membres de notre Association. Il est indispensable que des nouveaux statuts soient ratifiés avant la fin de cette législature, sous peine de devoir reprendre tout ce travail fastidieux avec de nouveaux organes exécutifs et législatifs en 2021.

Je remercie tous mes collègues du CoDir pour le travail accompli, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs et particulièrement notre fidèle secrétaire, Mme Vanessa Wicht, ainsi que notre boursier M. Delort et son équipe. Le travail accompli tout au long de l'année a permis aux quelques 1'225 élèves de notre établissement de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Un grand merci à vous tous, membres du Conseil Intercommunal pour la confiance témoignée.

La Présidente
Claudine Vanat-Gachet

III. BATIMENTS & MOBILIER

Rapport 2019 du Dicastère des bâtiments et mobilier

Le renouvellement du mobilier a été continué pour la deuxième année.

Voici le mobilier défectueux qui a été renouvelé :

EPS Begnins-Esplanade (9S-11S) : 400 chaises d'école CURVED avec ressort à gaz.

Extension de l'Esplanade de Begnins (classe 3P/HER et réserve) : 35 chaises d'école, levier de blocage, non tournante.

Collège des Pralies à Vich (7P-8P) :

- 1 table de maître avec cache-jambes.
- 1 corps roulant.
- 1 chaise de bureau.

Collège de Duillier (1P-5P)

- 4 pupitres d'élèves 70x60 cm (H : 55-75 cm).
- 26 chaises d'école, levier de blocage non tournante.
- 44 pupitres pour jardin d'enfant 60x46 cm (H : 51-66 cm).
- 62 chaises d'école, levier de blocage, non tournante.

Voici le mobilier pour une nouvelle classe :

EPS Begnins-Esplanade (nouvelle classe 9S)

- 24 chaises d'école CURVED avec ressort à gaz.
- 24 pupitres d'élèves 70x60 cm (H : 65-85 cm).
- 1 armoire à papier.

Achat total : CHF 130'300.00.

La suite du renouvellement du mobilier défectueux se fera en 2020 aux conditions négociées avec l'entreprise « Zesar.ch ».

Des discussions sont en cours avec les Communes de Begnins et Coinsins concernant les constructions scolaires qui devraient voir le jour selon la demande de la Direction des écoles.

BATIMENTS & MOBILIER

Matériel acheté pour la rentrée scolaire d'août 2019 :

- 7 tableaux de projection 87 pour projection interactive.
- 7 paires de volets pour tableaux.
- 7 projecteurs Epson EB.695WI WXGA 1280x800.
- 7 châssis mural easyspring réglable en hauteur.
- 7 bras de projecteur FLEX 590-710 mm.
- 7 Sub Zero II Soundbar noir.
- 7 supports Soundbar pour e-Board.
- 7 USB 2.0 Extender pour cat 5+6 inclus alimentation.

Le coût pour l'achat du matériel susmentionné est estimé à CHF 54'000.00 TTC y compris le démontage/évacuation du matériel existant et la formation des utilisateurs.

Les négociations avec la DGEO, concernant une prise en charge financière par l'Etat du matériel informatique, de sa maintenance et de son renouvellement sont toujours en cours. Comme nous ne connaissons pas l'issue de ces négociations, le Comité de Direction a décidé d'aller de l'avant et de prendre à sa charge l'achat de 7 écrans interactifs et de les installer dans 7 salles de cours.

Ce matériel permettra au corps enseignant de dispenser les cours de langue pour les élèves du secondaire avec des supports actuels. Les anciens tableaux noirs, les rétroprojecteurs et les appareils audio seront donc remplacés dans 7 salles.

Les écrans interactifs tactiles présentent les avantages suivants :

- Meilleure qualité d'image.
- Absence d'ombre portée sur le support d'enseignement.
- Luminosité accrue.

Ils sont capables de fonctionner de manière autonome ou branchés à un ordinateur. Cette nouvelle technologie permet aux élèves ainsi qu'au corps enseignant l'accès aux ressources numériques de manière interactive. L'avantage est que ce matériel permet à une classe entière de visualiser un même contenu numérique projeté sur une surface appropriée. Ces écrans interactifs rendent les élèves cognitivement actifs. De plus, ils enrichissent la dynamique de la classe.

IV. TRANSPORTS

Rapport 2019 du Dicastère des transports

A la rentrée scolaire 2019-2020 sont enregistrés :

Au primaire (1P-8P) : 829 élèves répartis dans 7 villages dont 524 sont déplacés, soit 63,20% de l'effectif primaire.

Au secondaire (9S-11S) : 395 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 329 sont déplacés, soit 83,30% de l'effectif du secondaire.

Organisation des transports

Minibus AISE – Communes du haut

L'organisation mise en place cette année est identique à celle de l'année précédente, à savoir que le minibus de l'AISE dessert les Coteaux de Saint-George et Longirod pour amener les élèves de 1P à 4P à l'école de Saint-George. Il assure également des trajets, lorsque l'horaire de Car Postal n'est pas compatible, pour les plus grands élèves entre les Coteaux et Saint-George poste.

Minibus AISE – Communes du bas

A nouveau ici, une organisation identique à celle mise en place l'année passée pour le minibus de l'AISE qui transporte les élèves de 1P à 6P entre les villages de Vich, Coinsins et Duillier. Il prend également en charge les classes de Coinsins et Duillier jusqu'à la piscine de Bassins. Et lorsque l'horaire de CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours d'éducation physique (EPH) donnés à Coinsins, il effectue des allers-retours pour conduire les élèves scolarisés à Vich qui doivent se rendre au cours EPH à Coinsins. Quelques difficultés avec ces courses pour les cours EPH entre Vich et Coinsins. En effet, les élèves de 7P et 8P sont transportés hors de la surveillance d'un enseignant et nous avons dû, à plusieurs reprises, déplacer le lieu de prise en charge des élèves. La solution finalement trouvée est que le chauffeur doit accompagner les élèves depuis l'école jusqu'au minibus afin qu'ils soient accompagnés d'un adulte responsable. Difficultés également quant au comportement de certains élèves durant ce court trajet qui a valu quelques interventions dans les classes de la part de M. Ferrara, Doyen, dont je salue ici la collaboration efficace.

Pour la conduite de ces véhicules, des chauffeurs professionnels sont mis à notre disposition par la société ABC Taxis de Nyon. Les frais d'essence et d'entretien sont à charge de l'AISE.

ABC Taxis

A nouveau cette année, un minibus de la société ABC Taxis assure le transport de tous les enfants de la Cézille vers Bassins et Le Vaud. Un deuxième véhicule roule de Marchissy vers Saint-George avec les 1P à 4P et ensuite, sur le retour, prend en charge les élèves de Marchissy pour les amener à Bassins. Ce même véhicule, aidé du véhicule qui part de La Cézille, est aussi chargé de transporter les 1P à 2P de Le Vaud scolarisés à Bassins.

Pour le bas, ABC Taxis transporte également avec un minibus des élèves de 1P à 3P entre Vich et Duillier.

Rochat Transports

Deux cars sont mis à disposition par la société Rochat Transports. L'un amène les élèves de 5P à 6P de Begnins à Coinsins et ensuite prend en charge les élèves de Vich qui sont scolarisés en 1P à 4P à Begnins.

Le deuxième véhicule circule entre les villages de Burtigny, Le Vaud et Bassins pour assurer le transport de tous les élèves au départ de Burtigny, l'horaire CarPostal n'étant pas compatible avec l'horaire scolaire. Il prend également en charge au départ de Le Vaud pour les 3P à 4P scolarisés à Bassins.

CarPostal

Tous les élèves de 9S à 11S sont véhiculés vers Begnins par les courses de ligne régulières de CarPostal.

Une doublure est mise en place au départ de Saint-George tous les matins et au départ de Begnins le mercredi midi. En raison de l'effectif important d'élèves à transporter, ces doublures servent à soulager le trafic horaire.

La grande majorité des élèves de 5P à 8P sont transportés par CarPostal vers leur école pour autant que l'horaire de ligne soit compatible.

Surveillance aux arrêts de bus

Depuis la rentrée scolaire d'août 2018, l'AISE verse un forfait aux Communes ayant mis en place un service de surveillance aux arrêts de bus.

Conclusion

La grande difficulté cette année fut la gestion de la commande des abonnements CarPostal. Les années précédentes, les abonnements étaient commandés directement par l'AISE par l'envoi d'un fichier à CarPostal et ensuite distribués aux parents par l'intermédiaire des greffes communaux. Cette année le géant jaune a décidé de changer le système de gestion des titres de transports en délivrant directement à chaque parent un abonnement SwissPass.

Le travail pour le dicastère transports, ainsi que pour notre secrétaire, fut très conséquent. Il a fallu organiser l'envoi d'un courrier explicatif à chaque parent avec un formulaire de commande à remplir. Celui-ci, une fois complété, devait être renvoyé à l'AISE pour un contrôle fin des données demandées de façon à ce qu'elles correspondent en tout point au fichier de commande envoyé à CarPostal.

Ce ne sont pas moins de 550 formulaires de commande qui ont dû être envoyés aux parents puis vérifiés avant envoi à CarPostal qui délivrait par courrier les SwissPass aux élèves. Si cette organisation a été contraignante et chronophage cette année, elle devrait être plus facile à gérer l'année prochaine car seuls les nouveaux bénéficiaires d'un abonnement CarPostal seront concernés par cette procédure.

Le maintien des pôles HarmoS identiques nous a également grandement facilité la tâche lors de la mise en place des transports car nous n'avons eu qu'à procéder à quelques ajustements par rapport à l'organisation de l'année précédente. Nous avons également été chanceux car même si certains de nos véhicules sont quasiment pleins nous n'avons pas eu à les dédoubler, ce qui n'aurait pas manqué d'engendrer des frais supplémentaires conséquents.

Nos remerciements s'adressent à nos transporteurs et à leurs chauffeurs, ainsi qu'à la société « LemanSites » pour leur collaboration dans la gestion de la commande des titres de transports et la maintenance de notre programme transports.

Un grand merci également à la Direction de l'école pour leur collaboration efficace en particulier concernant les problèmes de discipline dans les véhicules.

V. PARASCOLAIRE

Rapport 2019 du Dicastère parascolaire

Notre secrétaire reçoit toutes les inscriptions des enfants souhaitant manger dans l'un de nos restaurants scolaires primaires et secondaire. Puis les différentes responsables de nos Communes lui envoient les décomptes des présences afin qu'elle puisse préparer la facturation mensuelle envoyée aux parents.

Les prix des repas sont facturés aux parents de la façon suivante :

- Pour les niveaux 1P-4P : CHF 13.50
- Pour les niveaux 5P-8P : CHF 10.50
- Pour les niveaux 9S-11S : CHF 8.50

Comme prévu par l'harmonisation, l'AISE verse aussi un forfait mensuel aux sept Communes, qui organisent les restaurants scolaires primaires pour :

- le personnel engagé ;
- la mise à disposition de locaux ;
- le prix des repas avec leur fournisseur respectif.

Un forfait supplémentaire pour une personne de plus, au-delà du quota d'enfants accueillis est versé aux Communes pour les besoins d'intendance (vaisselle, service, rangement etc.)

L'AISE gère entièrement le restaurant scolaire du secondaire (engagement du personnel, paiement de fournisseurs, etc.).

Restaurants scolaires primaires :

Chaque village possédant une école met à disposition un restaurant scolaire.

Les moyennes de fréquentation en 2019 sont les suivantes :

- | | | |
|----------------------------|---------------------------------------------|------|
| • Bassins 1P-6P : | 55 enfants par jour – taux de fréquentation | 45 % |
| • Begnins primaire 1P-4P : | 28 enfants par jour – taux de fréquentation | 25 % |
| • Coinsins 5P-6P : | 32 enfants par jour – taux de fréquentation | 54 % |
| • Duillier 1P-6P : | 61 enfants par jour – taux de fréquentation | 52 % |
| • Le Vaud 5P-8P : | 69 enfants par jour – taux de fréquentation | 30 % |
| • St-George 1P-4P : | 28 enfants par jour – taux de fréquentation | 37 % |
| • Vich 7P-8P : | 32 enfants par jour – taux de fréquentation | 29 % |

Vich est le seul restaurant scolaire primaire à accepter les élèves désirant pique-niquer car une majeure partie d'entre eux ne peut pas rentrer à domicile durant la pause de midi. Il y a une moyenne de 30 pique-niqueurs par jour à Vich.

Restaurant scolaire secondaire et espace pique-nique.

C'est une moyenne de 438 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire. Pour mémoire, le restaurant scolaire secondaire et l'espace pique-nique sont gérés uniquement par l'AISE.

Fin 2019, il y a 395 enfants au secondaire dont une moyenne journalière de 131 inscrits au restaurant scolaire soit environ 33% des élèves.

Pour fluidifier l'attente, une personne supplémentaire a été engagée afin de pouvoir effectuer un double service.

Le personnel du restaurant scolaire secondaire assure la surveillance au sein des locaux. Il n'y a pas de périmètre de sécurité établi concernant l'extérieur à contrario des restaurants scolaires primaires de notre arrondissement. Le personnel d'encadrement est adapté en fonction du nombre d'enfants inscrits et oscille entre 5 et 6 personnes selon les jours.

Nous commandons toujours les repas du niveau secondaire à l'entreprise « Scolarest » sise à Nyon. Labellisés « Fourchette Verte » les repas nous sont facturés CHF 7,50 (hors taxes) l'unité.

La subvention est actuellement d'un peu plus de CHF 5.00 par repas servi au sein des restaurants scolaires de l'AISE.

Les élèves pique-niqueurs ont toujours la possibilité de se restaurer dans une classe du pavillon où des fours à micro-ondes sont disponibles.

Devoirs Surveillés :

Les devoirs surveillés des élèves du primaire (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et 6 fois par semaine à Le Vaud (2 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45 puis à 15h45) ainsi que 6 fois par semaine à Begnins pour le secondaire (9S-11S) (2 sessions les lundis à 15h40 puis à 16h30, 2 sessions les mardis à 15h40 puis à 16h30 et 2 sessions les jeudis à 14h45 puis à 15h40). Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés ont du succès cette année et toutes les sessions sont ouvertes à Vich, à Le Vaud.

Nous constatons tout de même une baisse de fréquentation à Begnins où très peu d'enfants sont inscrits, plusieurs sessions n'ont d'ailleurs pas été ouvertes.

Cours facultatifs :

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs d'escalade, de yoga et d'échecs ont été organisés pendant la pause de midi à Begnins et ont rencontré un certain intérêt.

A Vich, un cours de « kid's music » a lieu une fois par semaine. Les cours d'échecs et de yoga n'ont pas été ouverts par manque d'inscriptions.

A Le Vaud ont lieu des cours de « kid's music », de yoga une fois par semaine. Un cours d'unihockey ainsi que de football est proposé deux fois par semaine et un atelier créatif « Atelier des montagnes » est proposé quatre fois par semaine.

A Coinsins, un cours facultatif de football a été mis en place une fois par semaine, ce dernier a été complet très rapidement.

Pour les cours facultatifs non sportifs (échecs, kid's music et « atelier des montagnes ») une petite participation financière de CHF 3.00 par cours est demandée aux parents.

Depuis la rentrée scolaire 2018, les sports facultatifs ne sont plus facturés aux parents car ils sont subventionnés par le SEPS (Service de l'Education Physique et du Sport), selon le règlement d'application de la loi du 18 décembre 2012 sur l'éducation physique et le sport.

VI. Prévention santé

Rapport 2019 du Dicastère Prévention santé

PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Pour rappel :

- Les psychologues apportent une aide spécifique en cas de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'intégration, ou de difficultés affectives et relationnelles.
- Les psychomotriciens sont spécialisés dans les problèmes liés au corps dans ses aspects fonctionnels, expressifs et relationnels.
- Les logopédistes interviennent en cas de troubles de la communication et du langage.

Le PPLS région Dôle a vu ses locaux s'agrandir. En effet, la chance s'est présentée de louer des locaux dans le même bâtiment, et au même étage. La surface supplémentaire coûte CHF 495.52 par mois. Hormis cette augmentation, les comptes sont conformes au budget et sont les mêmes qu'en 2018. Il n'y a pas de changement notable concernant le service psychopédagogique qui comprend la Commune de Gland, l'AISGE et l'aise (locaux de Gland et Trélex).

Conseillère Ecole-Famille (CEF)

La Commune de Gland, l'aise et l'AISGE mettent en commun les compétences des conseillères école-famille (CEF) depuis plusieurs années.

Mme Charlotte Dufour est entrée en fonction à la rentrée 2018. Elle est très motivée et s'est rapidement intégrée au sein de l'Esplanade. Toutes les parties reconnaissent et apprécient la bonne collaboration entre la CEF et le personnel de l'Esplanade.

La Directrice de l'Esplanade souhaite renforcer la collaboration entre les deux départements et voir, à moyen terme, le pourcentage de la CEF augmenter jusqu'à obtenir un éventuel poste à 0.5-0.6 ETP cela dans le but de garantir une intervention de la plus haute qualité possible. Il y a actuellement sept cas ouverts et traités.

De plus, Mme Dufour a deux projets pouvant être établis à court et/ou moyen terme :

Le premier concerne « le groupe fille », espace de parole dédié aux jeunes filles dans le but de pouvoir aborder et travailler divers sujets tels que : l'identité, l'image de soi, la confiance en soi etc...

Le second projet, le concept Ping-Pong, met en avant des ateliers parents-enfants de préparation à l'entrée dans la scolarité. Ce projet nécessite cependant un investissement plus conséquent, en temps et en argent. Il s'inscrit pour le moment comme projet à moyen terme.

GAS-VD

L'association Groupement des Autorités Scolaires, Vaud, a été créé en 2018 à l'initiative de l'AIMLE de Moudon.

Son but est de partager des informations entre les différentes associations scolaires mais aussi d'agir d'une seule voix lorsqu'il s'agit de parler aux autorités cantonales.

L'AISE est représentée au comité par M. Jean-Jacques Nicolet, membre du CoDir.

Ce comité s'est réuni 4 fois en 2019. Plusieurs courriers ont été envoyés à Mme Amarelle afin de clarifier la répartition des coûts du matériel scolaire ainsi que des activités pédagogiques en dehors des bâtiments scolaires (camps).

Le Président, M. Vincent Bessard, participe à un groupe de travail à ce sujet. Nos courriers au Canton ont fait l'objet de réponses rapides mais sans éléments concrets. Une collaboration avec l'UCV a également été engagée, mais se bute également à l'inertie cantonale.

Décision

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- Vu le préavis du CoDir N°05/2020 du 28 avril 2020 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

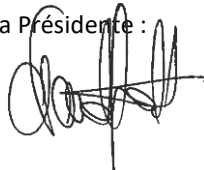
Il est demandé au Conseil Intercommunal :

De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2019.

Begnins le 13 mai 2020

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht